**Note d’information du Haut-Commissariat au Plan**

**relative aux principales caractéristiques de la population**

**active occupée en 2021**

**La présente note dresse le portrait de la population active occupée et les traits saillants de la qualité de l’emploi en 2021.**

**La population en âge d’activité (15 ans et plus) a atteint 27.127.000 personnes, 12.280.000 sont des actives (10.772.000 pourvues d’un emploi et 1.508.000 en situation de chômage) et 14.847.000 sont en dehors du marché de travail.**

**Parmi les 10.772.000 actifs occupés, 42,1% sont des ruraux et 22,3% sont de sexe féminin. Les jeunes âgés de 15 à 34 ans en constituent 34,8% ; 8,9% pour les 15-24 ans et 26,9% pour les 25-34 ans.**

**Le secteur des "Services" demeure le premier pourvoyeur de l’emploi, avec 45,8% des actifs occupés dont 33,5% d’entre eux exercent dans la branche du commerce, suivi de l’"Agriculture, forêt et pêche" (avec 31,2%).**

**Plus de la moitié (51,8%) des actifs occupés sont des salariés, 29,6% des indépendants, 13,7% des aides familiales et 2,2% d’entre eux sont des employeurs.**

**Les emplois exercés restent peu qualifiés, faiblement protégés et organisés. Ainsi, plus de la moitié (52,9%) des actifs occupés n’ont aucun diplôme, 10,5% occupent un emploi de type occasionnel ou saisonnier, plus de 14% exercent un emploi non rémunéré, 25% bénéficient d’une couverture médicale liée à l’emploi (45,4% pour les salariés), plus de la moitié des salariés (54,6%) ne disposent d'aucun contrat formalisant leur relation avec l'employeur et 9,3% sont en situation de sous-emploi.**

***Augmentation de l’emploi, mais toujours inférieur au niveau enregistré avant la pandémie***

Après une baisse de 2,2 points, entre 2019 et 2020, passant de 41,6% à 39,4%, le taux d’emploi a augmenté de 0,3 point pour se situer à 39,7% au niveau national en 2021.

Ce taux a baissé de 0,2 point en milieu urbain (de 35,3% à 35,1%) et a augmenté de 1,4 point en milieu rural (de 47,0 à 48,4%). Il a baissé parmi les hommes (-0,2 point) et augmenté parmi les femmes (+0,7 point).

Le taux d’emploi des jeunes de 15-29 ans se maintient à 25,4 % entre 2020 et 2021, il est de 2,8 points sous son niveau d’avant crise (28,2% en 2019). Le taux d’emploi des 30-44 ans a légèrement progressé de 0,4 point pour atteindre 54,8%, contre 56,8% une année avant la crise sanitaire.

***Les services et l’agriculture premiers pourvoyeurs de l’emploi***

La répartition des actifs occupés selon le secteur d’activité montre que le secteur des services se situe en première position avec 4.935.000 personnes et une part de 45,8%, suivi de l’"Agriculture, forêt et pêche" avec 3.364.000 personnes (31,2%), de l’Industrie avec 1.261.000 personnes (11,7% dont 44,6% exercent d’activités artisanales[[1]](#footnote-1)) et, enfin, des BTP avec 1.210.000 personnes (11,2%)[[2]](#footnote-2).

Parmi les 4.935.000 personnes exerçant dans le secteur des services, 33,5% relèvent de la branche du commerce, 12,5% des services sociaux fournis à la collectivité et 11,8% du transport, entrepôts et communications.

**Graphique 1 : Répartition des actifs occupés selon les secteurs d’activité en 2021 (%)**

***Les statuts du salariat et de l’emploi indépendant prédominent***

Près de la moitié (51,8%) des actifs occupés sont des salariés (contre 50,7% une année auparavant), 29,6% des indépendants (contre 30,9%), 13,7% des aides familiales (contre 13,7%) et 2,2% des employeurs (contre 2,0%).

Les professions les plus exercées sont les professions des ″artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux″ avec 19,1%, des "ouvriers et manœuvres de l’agriculture et de la pêche" (19,0%) et des "manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers" (16,6%).

***Meilleur niveau d’éducation des travailleurs dans les services et l’industrie, en comparaison avec les autres secteurs.***

En 2021, un peu plus de la moitié (52,9% contre 54,3% en 2020) des actifs occupés n’ont aucun diplôme, 31,2% ont un diplôme de niveau moyen[[3]](#footnote-3) et 15,9% un diplôme de niveau supérieur[[4]](#footnote-4).

Selon le secteur d’activité, la part des actifs occupés ayant un diplôme supérieur est de 27,8% dans les services, 16,8% dans l'industrie et de 6,6% dans les BTP.

**Graphique 2 : Structure de la population active occupée selon le diplôme et le secteur en 2021 (%)**

***Faible protection des travailleurs, avec de disparité selon les secteurs***

En 2021, le quart des actifs occupés (25%) bénéficient d’une couverture médicale liée à l’emploi, 37,4% dans les villes et 7,9% à la campagne.

Les actifs occupés exerçant dans l’industrie enregistrent le taux de couverture médicale le plus élevé avec 45,4%, suivis de ceux relevant du secteur des services (36,9%), des BTP (11,7%) et de l’agriculture, forêt et pêche (4,6%).

**Graphique 3 : Taux de couverture des actifs occupés de 15 ans et plus par une assurance maladie liée à leur emploi, selon le milieu de résidence (%)**

**Graphique 4 : Taux de couverture des actifs occupés de 15 ans et plus par une assurance maladie liée à leur emploi, et part des salariés ayant un contrat de travail selon le secteur d’activité en 2021 (%).**

La part des actifs occupés affiliés à un régime de couverture médicale s’améliore nettement au fur et à mesure que le niveau de diplôme s’élève. Elle passe de 10,5% parmi les personnes n'ayant aucun diplôme à 72,9% parmi celles ayant un diplôme supérieur.

Un peu moins de la moitié (45,4%) des salariés bénéficient d’une couverture médicale assurée par l’employeur, 53,3% en milieu urbain et 23,4% en milieu rural, 58,8% parmi les femmes et 42% parmi les hommes. Pour les auto-employés, cette part est de 4,2%.

Près d’un actif occupé sur 4 (24,4%) est affilié à un système de retraite, 37,1% en milieu urbain et 6,8% en milieu rural. Le taux de couverture par un système de retraite est légèrement plus élevé parmi les femmes que les hommes, respectivement 28,7%et 23,1%.

Par ailleurs, plus de la moitié des salariés (45,4%) disposent d’un contrat formalisant leur relation avec l'employeur. Cette part s’élève à 59,1% parmi les femmes contre 41,9% parmi les hommes.

Les travailleurs dans l’agriculture et les BTP enregistrent les taux les plus faibles de contractualisation, 16,9% et 17,8%, respectivement. Alors que, les travailleurs dans l’industrie et les services sont contractualisés à hauteur de 59,1% et 56,6%, respectivement.

**Graphique 5 : Répartition des actifs occupés salariés de 15 ans et plus selon le diplôme et le type de contrat de travail 2021 (%)**

Près d’un actif occupé sur 10 (10,5%) exerce un emploi de type occasionnel ou saisonnier, 13,9% en milieu rural et 8% en milieu urbain. Ces parts étaient respectivement de 9,5%, 12,3% et 7,5% en 2020.

Plus de 14% des actifs occupés exercent un emploi non rémunéré, les ruraux, avec 30,1%, plus que les citadins (2,7%) et les femmes, avec 36%, plus que les hommes (8%). Les personnes n’ayant aucun diplôme sont également plus touchées par l’emploi non rémunéré avec 18,7% contre 12,6% pour celles ayant un diplôme moyen et 2,8 pour celles ayant un diplôme supérieur.

***Baisse du sous-emploi***

Il est à rappeler que le volume des actifs occupés en situation de sous-emploi a atteint 1.003.000 personnes, 550.000 personnes dans les villes et 453.000 à la campagne. Le taux de sous-emploi est passé de 10,7% à 9,3% au niveau national, de 10,1% à 8,8% en milieu urbain et de 11,6% à 10,0% en milieu rural.

Les catégories ayant connu les baisses les plus importantes du taux de sous-emploi sont les personnes âgées de 25 à 34 ans et celles de 35 à 44 ans (-1,5 point), celles n'ayant aucun diplôme (-1,6 point), les hommes (-1,4 point) et les ruraux (-1,6 point).

**Graphique 6 : Évolution du taux de sous-emploi parmi certaines catégories de la population active occupée entre 2020 et 2021 (%)**

Selon la profession, le taux de sous-emploi des commerçants et intermédiaires commerciaux a connu la baisse la plus importante de 9,8% en 2020 à 6,6% en 2021 (-3,2 points), suivi des artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux (-2,6 points) et des conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage (-1,8 point).

Les secteurs ayant connu une forte baisse du sous-emploi sont l’industrie avec -2,2 points (de 8,7% à 6,5%), les BTP avec -1,8 point (de 19,6% à 17,8%), et les services avec -1,3 point (de 9,4% à 8,0%).

**Graphique 7 : Évolution du taux de sous-emploi selon les secteurs d’activité économique entre 2020 et 2021 (%)**

Selon le type de sous-emploi, la part du sous-emploi lié à la durée de travail[[5]](#footnote-5)a connu, entre 2020 et 2021, une baisse de 12 points passant de 58% à 46%. A l’inverse, le sous-emploi lié à l’insuffisance du revenu ou à l’inadéquation entre la formation et l’emploi exercé a augmenté au cours de la même période, de 42%à 54%.

Dans ce contexte, la population active occupée en situation de sous-emploi lié à la durée de travail, a atteint, en 2021, 459.000 personnes au niveau national contre 655.000 une année auparavant. Le taux correspondant a connu des baisses importantes, de 6,2% à 4,3% au niveau national, de 6,7% à 4,9% à la campagne et de 5,9% à 3,8% dans les villes.

Enfin, la population active occupée en situation de sous-emploi lié à l’insuffisance du revenu ou à l’inadéquation entre la formation et l’emploi exercé est passée, au niveau national, de 472.000 personnes en 2020 à 543.000 en 2021. Le taux correspondant s’ainsi passé de 4,5% à 5,0%, de 4,2% à 5% en milieu urbain et de 4,9% à 5,1% en milieu rural.

1. Selon l’auto-détermination des répondants. [↑](#footnote-ref-1)
2. La différence par rapport au volume total de l'emploi, soit 0,1% des actifs occupés, concerne les activités non désignées [↑](#footnote-ref-2)
3. Les diplômes de niveau moyen regroupent les certificats de l'enseignement primaire, du secondaire collégial et les diplômes de qualification ou de spécialisation professionnelle. [↑](#footnote-ref-3)
4. Les diplômes de niveau supérieur regroupent le baccalauréat, les diplômes de techniciens ou de techniciens spécialisés et les diplômes d'enseignement supérieur (facultés, grandes écoles et instituts). [↑](#footnote-ref-4)
5. Conformément aux recommandations du BIT, le sous-emploi est constitué, selon l’approche de l’Enquête nationale sur l’emploi, de deux composantes, la première liée au nombre d’heures travaillées et la deuxième à l’insuffisance du revenu ou à l’inadéquation entre la formation et l’emploi exercé. [↑](#footnote-ref-5)